Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Dorée (la) - Tome II

Dorée (la), c^on^ de *Landivy* (8 kil.) ; arrond. de *Mayenne* (36 kil. N.-O.) ; à 48 kil. de Laval.

Anciens noms

E. de Doreta, 922 (Charte fausse de Mayenne). — *Villa cum ecclesia Deaurata,* texte attribué à l'évêque Mainard, X^e^ s., par le Martyrologe du Chapitre, XV^e^ s. — *Via que venit de Doreta,* 1114 (Cart. de Savigny) — *Presbyter de Dorea,* 1140 circa (Cart. de Savigny). — *Parrochia de Dores,* XII^e^ s. (Ibid.). — *Burgum de Doreia,* 1211 (Cart. de Fontaine-Daniel). — Le cartulaire de l'Abbayette, qui a plus de raisons que tout autre document de citer le nom de cette paroisse et dans lequel en effet il revient plus de dix fois, mais seulement à partir de 1216, lui donne toujours la forme française *la Dorée,* 1216-1290. — *Ecclesia de Doreta,* 1245 (Lib. alb., partie mss.). — *Deaurata,* 1330 (Liv. rouge, f. 9). — *Eccl. de Doreta,* XV^e^ s. (Pouillé). — *N.-D. de la Dorée,* 1515 (Tit. de la fab.). — *Ecclesia de Doreta, alias de la Dorée,* 1550 (Ins. ecclés.). — *Ladorée,* 1715 (Carte cénom.).

Géographie physique

Géologie. — « Schistes précambriens modifiés, avec granite le long de la limite O. et au S. Filons de diabase dont l'un, venant de Saint-Symphorien, traverse la commune de Fougerolles et passe dans le bourg de la Dorée ; il a été reconnu sur plus de 12 kil. Limon des plateaux. » D.-P.-Œ.

Territoire très vallonné, orienté vers le N., et pour la presque totalité tributaire par des ruisseaux multiples de l'Airon. Pourtant, deux ruisseaux, qui forment la limite S. et S.-O., affluent à la Futaye et une branche de la Colmont atteint légèrement le canton E. La cote de 250 m. est la plus forte altitude ; le bourg est à 191 m. — Le chemin de Lévaré à Landivy, séparant les paroisses de Lévaré et de Saint-Berthevin, passant au Pilet de Milvain, puis au bourg de la Dorée sur la chaussée de l'étang (Jaillot), entre la chapelle Saint-Georges et le cimetière (1730), pour se continuer par le Pont-Aubrée, est connu par le cartulaire de Savigny comme le plus célèbre des chemins montais. On s'accorde à y voir aussi une ancienne voie romaine. Le bourg est en relation actuellement par des chemins vicinaux ou de grande communication avec Lévaré (6 kil. S.-E.) ; Saint-Berthevin-la-Tannière (6 kil. S.) ; la Tannière (5 kil. S.-O.) ; Saint-Mars-sur-la-Futaye (6 kil. O.) ; Landivy (7 kil. N.-O.) ; Fougerolles (3.500 m. N.).

Superficie, cadastrée en 1838 par M. Ramier-Chauvellerie, 1.784 hect. — « Fonds médiocre, d'après Miroménil (1696), produisant bled, avoine, sarrasin ; 40 arpents de bois ». — « L'ingratitude du terrain et de sa position en rend le tiers inculte, disent les paroissiens en 1789. Les terres sont sujettes à des rentes en froment rouge quoiqu'elles n'en produisent point ».

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 31, de 1676 à 1684 ; — 30, de 1700 à 1710. — 149 feux en 1698 ; — 138 feux en 1700 ; — 130 feux en 1715 ; — 533 hab. en 1726 ; — 450 communiants en 1730 ; — 155 feux en 1732 : — 600 communiants en 1780 ; — 1.057 hab. en 1803 ; — 907 hab. en 1821 ; — 957 hab. en 1831 ; — 999 hab.

en 1841 ; — 1.038 hab. en 1851 ; — 1.017 hab. en 1861 ; — 991 hab. en 1871 ; — 934 hab. en 1881 ; — 916 hab. en 1891 ; — 893 hab. en 1898, dont 208 agglomérés dans le bourg et le reste dispersé en 73 villages, fermes, closeries ou écarts. — On comptait 95 fermes en 1843. En dépendent : Chantepie, 25 hab. ; — l'Abbayette, 21 hab. ; — Bricherel, 25 hab. ; — la Pifetière, 21 hab. ; — la Tailleferrière, 25 hab. ; — Milvain, 36 hab. ; — la Barbottière, 22 hab. ; — Lionnière, 19 hab.

Bureau de poste et *Perception* de Fougerolles.

Assemblée, foire

Pas d'*assemblée.* — *Foire* le 15 mai, depuis 1895.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, anciennement de l'archidiaconé de Laval et du doyenné d'Ernée ; — de l'élection et du ressort judiciaire de Mayenne, du grenier à sel d'Ernée, du district d'Ernée et du canton de Fougerolles, en 1790 ; — de la Mission d'Ernée en 1797, érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré d'Ernée et du doyenné de Landivy.

L'*église,* sous le vocable de l'Assomption, se composait d'un chœur éclairé de fenêtres ogivales, à pignon droit en larges assises régulières avec rampants à crochets. La nef, à s'en rapporter aux contreforts et à la porte ogivale surmontée d'une archivolte, datait de la même époque, le XV^{e} s. La date 1658 sculptée sur une pierre indiquait un remaniement postérieur. Deux chapelles furent construites, donnant à l'édifice la forme d'une croix latine ; celle du Rosaire, au côté de l'évangile, en 1660 ; l'autre, pour laquelle Marie Viel, veuve de Gilles de Goué, donna 100 ℔, et 60 ℔ pour les images de saint Gilles et de saint Joseph, un peu plus tard. Vers 1736, le seigneur de la Dorée avait fait faire sur les fonts une chapelle non fondée et y avait fait placer, élevée de deux pieds, une tombe de marbre d'une si prodigieuse grandeur qu'elle occupait presque toute la chapelle. Les assistants s'asseyaient et même se couchaient dessus avec inconvenance, dit le curé dans son rapport au doyen. L'église, incendiée pendant les troubles du XVI^{e} s., ne fut remise en état par le curé Louis de Goué, avec le concours de Paul Chupin, sieur de la Maison-Rouge, qu'après 1602. Raoul Jarnigon, charpentier, releva le clocher en 1633. Il reposait dans le milieu du transept sur quatre piliers en bois, unis à la hauteur de 5 m. par un plancher disgracieux. Une cloche fut fondue en 1643 par Michel Duparc. Le fond du chœur était garni de boiseries divisées en panneaux, garnis seulement d'un socle supportant une vierge en bois, du XVI^{e} s., qui est conservée. On signale un autel de Saint-Pierre en 1677, un autre de saint Denis, 1739, 1770, et l'image de sainte Véronique qu'on refait en 1744. L'arcade ogivale du chœur était composée de trois colonnettes, se profilant sans chapiteaux sur la partie cintrée. — Une belle croix de granit s'élevait à droite de la façade. La nouvelle église, bâtie sur les plans de M. Hawke en 1888, de style roman, a un chœur en abside et deux absidioles dans les chapelles, qui ouvrent à la fois sur le chœur et sur le transept. La tour repose sur un porche extérieur et est flanquée d'une tourelle où se déroule l'escalier. La flèche reste à faire.

Fondations. — La première messe du dimanche avec eau bénite, dotée en 1642 par Michel Hersent et Jacquine Leblanc, du lieu de la Moinerie ; — quatre ordinaires de messes pour Louis et Gilles de Goué, Jean Lefeuvre, curé de Mêle-sur-Sarthe, et Françoise de Brégel, 1691 ; — la lampe du Saint-Sacrement, fondée en 1719 par Jacquine de Vicedeloup, douairière du Pontavice.

La *confrérie* du Rosaire est antérieure à 1637 ; celle des Trépassés paie pour amortissement 237 ℔ en 1689, et reçoit de Gilles Guérin, prêtre, un legs de 500 ℔ en 1695.

Les cloches sonnaient sans relâche pendant toute la nuit de la Toussaint et du samedi-saint.

Dans le bourg, existait aussi une ancienne chapelle de saint Georges, qui servit aux offices paroissiaux pendant que l'église était en ruines. Elle n'avait qu'un seul autel au-dessus duquel un Saint-Georges d'un pied et demi était taillé en relief dans la muraille. Les autres statues étaient de saint Laurent, sainte Anne, saint Célerin, N.-D. de Pitié et une autre Vierge. Deux tombes dont on n'a pas conservé les inscriptions, mais sans doute de la famille de Goué, dans le bas de la nef. Cette chapelle était du nombre de celles qu'on tenait à élever à une époque reculée, sur les anciennes routes, comme celle de Saint-Denis à Grazay. En 1505, le doyen défend de déposer rien de profane dans la chapelle de Saint-Georges. On en réduisit les proportions en 1728 et elle n'avait plus que 25 pieds de long, 19 de large et 12 de hauteur de murs. Plusieurs messes y étaient fondées chaque semaine. Bénite à nouveau en 1730 par le curé de Saint-Denis, elle a été vendue nat^{t} le 15 brumaire an III, pour 1.200 fr., et détruite depuis.

Cure, à la présentation et à la collation du chapitre du Mans. Aucun temporel n'y était attaché. En 1726, le titulaire percevait les trois quarts des dîmes et l'abbaye de Savigny l'autre quart.

Curés : Thomas prend à ferme les dîmes du chapitre du Mans, 1245. — Guillemin de *Mouessé* rend aveu à la seigneurie d'Assé-le-Bérenger, 1459. — De la *Porte,* semi-prébendé en la cathédrale du Mans, 1503. — Guillaume *Véron* reçoit la visite du doyen, 1508, 1509. — Jean de *Mareil,* religieux de Saint-Benoît, curé commendataire, permute, 1529. — Christophe de la *Barre,* bachelier en théologie, curé de Chaussaire, au diocèse d'Angers, 21 juillet 1529, permute le mois suivant. — Jean de la *Coudre,* curé de Nuillé-sur-Ouette, 13 août 1529, permute le même mois. — Jean *Leboucher,* diacre, curé de Saint-Denis-du-Maine, 30 août 1529, † 1530. — Florimond *Ogier,* du Mans, 16 novembre 1530, en compétition avec Louis Boesseau. — Jean du *Verger,* † 1550. — François *Masnier,* du diocèse du Mans, 4 janvier 1550, a pour compétiteur Guillaume de Brénudent, du diocèse de Lisieux. — Simon du *Verger,* religieux de Cîteaux, curé commendataire, † 1559. — Yves de *Vaumorin,* étudiant à Paris, novembre 1559. — Michel *Funet,* chanoine du Mans, 8 avril 1564, démissionne, 1565. — Jean *Guinoiseau,* 27 juin 1565, résigne, 1567. — Guillaume *Landais,* juillet 1567, se démet, 1576. — Michel *Gobé,* de la Dorée, 30 avril 1576, résigne au lieu de Milvain où il demeurait, 1592. — Louis de *Goué,* fils de Julien de G., seigneur du Gué, 25 octobre 1592, releva l'église incendiée pendant les guerres, donna 50 ℔t en 1645 pour aider à rebâtir le presbytère, † 1646. — Jean *Le Gras* (V. son nom) reçoit en 1645 la visite de l'archidiacre de Laval, † 1650. — Pierre *Chambrier* révoque en 1653 la résignation qu'il avait donnée, assiste au synode du Mans, le 27 septembre 1663, † 1675. — Étienne *Denis,* chanoine du Mans, bachelier en théologie, 8 février 1675. — Gervais *Perrigne,* 1684, pose la première pierre du presbytère, le 14 juillet 1689, inhumé le 16 février 1696. — Guillaume *Dureau,* curé de Villedieu, 16 février 1696, permute, 1705. — Denis *Esnault,* curé de Sain-Ouen-en-Belin, 15 janvier 1705, † 1713. — Philippe *Hermé,* demeurant au Mans, 24 mars 1713, fait la déclaration des revenus de sa cure à l'assemblée générale du clergé en 1726, résigne, *in infirmitate constitutus,* 1757. — Noël *Colace,* du diocèse de Coutances, vicaire de la Dorée, janvier 1757, † 1775. — Pierre-François-Marie *Caillard d'Allières,* curé de Dangeul (Sarthe), 31 mai 1775, résigne, 1776. — Louis *Balavoine,* de la Gestière, licencié en droit, curé de Montsort d'Alençon, 3 juillet 1776 ; « a de l'esprit, de la fermeté et paroît bien conduire sa paroisse ; cependant fera peu de bien, n'étant pas goûté ; il paroît un peu chicaneur » (Note de l'évêché en 1778) ; il démissionne en 1783. — Jean-Baptiste *Morin,* vicaire de Bonnétable, né à la Ferrière (Orne), le 17 janvier 1750, installé le 24 août 1783, fut élu maire en 1790, prêta le 13 février 1791, un serment avec préambule restrictif et administra sa paroisse jusqu'après le 16 septembre 1792, date de son dernier acte. Au commencement de novembre, il quitta la Dorée où il était rentré le 8 février 1793, époque à laquelle la municipalité le dénonce au département pour avoir refusé d'obéir à la loi de déportation, et avoir enlevé du presbytère une partie de ses meubles. De 1794 à 1797, le curé de la Dorée fait des baptêmes à Fougerolles et à Saint-Berthevin-la-Tannière, où il ajoute à son

nom : « par la très grande miséricorde de Dieu, demeuré fidèle dans la religion catholique ». Après le 8 thermidor an V, il fut interné au Mont-Saint-Michel, revint au commencement d'août dans sa cure, et y fut maintenu jusqu'à sa mort, le 29 août 1805. Jean-Baptiste-François Raulin, vicaire, prêta un serment restrictif mais catholique, et quitta peu après la paroisse. Boussin, vicaire de Heussé (Manche), intrus de la Dorée le 20 novembre 1792, n'y a pas laissé de traces de son passage. Le citoyen Destais, intrus de Fougerolles, fit plusieurs sépultures et baptêmes à partir du 25 septembre 1792 jusqu'à la Terreur. — Jacques-Alexandre *Taphorel,* ancien curé jureur de Ravigny, 1805 ; interdit en 1807. — Jean-Baptiste-Vincent *Gasté,* 1807, † en réputation de sainteté, 1843. — *Ruffault,* 1843-1856. *Lambert,* 1856-1859. — *Subilleau,* 1859-1862. — *Lainé,* 1862-1869. — Émile *Bouleau,* 1869-1871. — Prosper *Royer,* 1871-1873. — *Levêque,* 1873.

Le *presbytère,* bâti en 1689, fut vendu pendant la Révolution.

Le presbytère actuel est l'ancien manoir à tourelle et à fuie du Gué, acquis partiellement par MM. Gasté et Bourdon, de D^{lle} Louise de la Belinaye. Sur la porte on voit encore l'écusson des de Goué qui l'ont habité : *un lion surmonté d'une fleur de lys, avec croissant à sénestre.* La porte ogivale de l'ancienne église a été remontée pour servir d'entrée au jardin.

Le *cimetière* fut transféré en 1840 sur la route de la Tannière ; il vient de l'être de nouveau, 1898, sur la route de Lévaré.

Écoles

Écoles. — Le doyen du Mans, dans sa visite de 1736, constate « l'assiduité des prêtres — il y avait un curé et trois vicaires — pour l'instruction de la jeunesse ». — Par acte du 13 avril 1723 passé à Fougerolles devant Michel Coupel, Anne de Goué, dame de la paroisse, donne pour deux sœurs de M^{me} Tulard, une maison, un jardin et 20 écus de rente. Le curé Philippe Hermé y ajoute 10 écus en 1730. Les sœurs reçoivent en 1736 les éloges du doyen du chapitre « pour le bon ordre et la science des enfants du sexe féminin ». Insultées par les révolutionnaires et défendues par la municipalité le 7 décembre 1792, elles sont dénoncées par la nouvelle administration pour incivisme, et accusées d'avoir enlevé une partie de leur mobilier, le 19 mars 1793. Tous les biens de la dotation furent vendus. Deux sœurs, qui n'appartenaient à aucune communauté, firent successivement la classe à partir de 1810, remplacées vers 1850 par les sœurs du Carmel d'Avranches. — Laïcisation en 1884. — École laïque pour les garçons.

Établissements charitables

Les sœurs étaient chargées « de la desserte de la *charité* ». Aux rentes que l'œuvre possédait déjà, M. le comte de Rugles, petit-fils de la fondatrice de l'école, en ajouta une de 100 ℔, en 1761. Le bureau de charité a maintenant un budget de 600 fr.

Féodalité

Féodalité. — Les religieux de Fontaine-Daniel possédaient à la Dorée des droits utiles, des rentes sur les fiefs du bourg, de la Forge, du Grive, de la Divayère, de la Fosse, de la Boullière, du Châtelier, de la Tailleferrière. La plus notable était celle de trente boisseaux de froment sur le fief de la Bourge. Ils avaient de plus le fief de la Tabourye et celui de la Dorée, qui comportait droit de fondations et de prééminence dans l'église. En partie au moins, ces avantages leur venaient de la libéralité de Renoul Le Flamand, qui, du consentement de Raoul et d'Hamelin, ses fils, de Mathilde et de Jeanne, ses filles, donna à l'abbaye, au bourg même de la Dorée, en 1211, le

tiers de tous ses biens. Juhel de Mayenne, en 1213, déchargea ce domaine d'une rente de 9 sols. Au XVII[e] s., ces petites rentes étaient mal obéies. Les religieux cédèrent, le 19 septembre 1652, tout ce qu'ils possédaient, rentes, domaines et honneurs, pour 2.600 ℔, à Gilles de Goué, juge civil de Mayenne, qui possédait au bourg le petit manoir du Gué. Anne de Goué porta le titre et les autres avantages à Pierre du Plessis-Châtillon (août 1680). Quoique les religieux aient concédé, avant la vente de 1652, droit de banc dans l'église à Jean du Pontavice, seigneur de Saint-Laurent, qui possédait la Lande en la Dorée, Jean-François du P., son successeur, fut condamné à enlever son banc en 1722. — Armand-Madelon de la Belinaye, seigneur de Vesins (V. ce mot), avait acquis la seigneurie de paroisse avant 1757. Les métairies du Haut et du Bas-Bourg sont mises en vente nat[t] sur Maurice-René de la B., le 27 messidor an VI.

Notes historiques

Notes historiques. – Localités de nom ancien : Grigné, Bouessay, Tufeu, Milvain, Valandré, Bricherel, Cruaux, Abbayette. — L'église, depuis une haute antiquité, était de la dotation du chapitre de Saint-Julien. Les chanoines, dans la rédaction de leur matyrologe, attribuent cette libéralité à l'évêque Mainard, 951 ; mais la notice de cet évêque dans les *Actus Pont. Cenom.* ne mentionne pas la Dorée, 970. En tous cas, l'église serait retombée en mains laïques puisqu'Hildebert la retira avec d'autres et la restitua à son chapitre (1097-1125). La fondation du prieuré de l'Abbayette, en 997, ne fait aucune allusion au patronage de la paroisse, et les concessions multiples faites dans la suite (XII[e] et XIII[e] s.) aux bénédictins du Mont, le sont toujours en dehors de l'influence des chanoines. Il n'y a pas à tenir compte, historiquement, des pièces sorties du chartrier de Goué : Émery de la Dorée, témoin d'un acte faux d'un prétendu Aubert de Mayenne, 922 ; Robert de Mayenne donnant à Constance, sa sœur, veuve d'Eudes de Montgiroul, le domaine de la Dorée, *domanium et coloniam de Doreia,* sont des personnages fabuleux.

L'état de dévastation dans lequel l'église se trouvait après les guerres de religion montre ce que le pays eut à souffrir à cette époque de désordres. — Paroisse remplie « d'ivrognes et de faux-sauniers », note le doyen en 1780. — Le cahier de 1789, dont celui de Désertines n'est guère que la copie, rédigé d'ailleurs avec méthode et correction, est l'œuvre probablement de Jean Lefeuvre, notaire, qui présidait l'assemblée ; il est signé de vingt-cinq paroissiens. Deux fois, en messidor an V et le 30 brumaire an VII, « le bonnet de la liberté » placé sur le clocher, fut enlevé par les Chouans.

Maires

Maires : Jean-Baptiste *Lefeuvre,* syndic, 1789. — Jean-Baptiste *Morin,* curé, 1791. — *Angot,* 1798. — *Lefeuvre,* 1800. — *Quentin,* an XII. — *Lefeuvre,* 1803, 1807. — *Lefeuvre-Chanvrie,* 1821, 1824. — *Briand,* 1827, 1840. — *Couillabin,* 1850. — *Moulinet,* 1855, 1884. — *Courtais,* 1884-1885. — *Rouzeau,* 1885.

Sources et Bibliographie

Reg. par. dep. 1674, table générale par année. — Fonds important à la fab. — Cart. de l'Abbayette. — Arch., nat., L. 969 ; Q/3. 78, 80 ; F/1c, III, Mayenne, 8. — Chart. de Goué. — Arch. du chap. de Saint-Julien, B. 1, 33, 34. — Cart. de Fontaine-Daniel, p. 87, 94. — Nepveu de la Manouillère, *Mémoires,* t. I, p. 221. — Ins. ecclés., t. XXVIII, p. 295. — Notes mss. de M. Lévêque, curé.

Localités

Pour les localités, v. les art. : *l'Abbayette, la Divayère, la Lande, la Maison-Rouge, Tufeu.*